



Vaccination ado

Par Leslie

Bonjour la vaccination ouverte pour les enfants de plus de 12 ans (attestation parentale) à fournir !
Cependant comment faire vacciner son ado quand on est papa solo avec autorité parentale exclusive (jugement a l'appui) que la maman est totalement absente de la vie de son enfant depuis qu'il avait 8 mois ? Et est injoignable.
Et que l'on doit signer une attestation parentale d'accord conjoint pour la vaccination de cet ado ?
L'ARS n'a pas étudié la question !!
Y a-t-il quelque chose de prévu ?
Merci pour votre aide

Par ESP

Vaccination enfant 12 ans parent seul